

**2015 DU 159** Dénomination allée Charles Brennus (16e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Il vous est aujourd'hui proposé de rendre hommage à Charles Brennus, maître graveur, ciseleur et dirigeant sportif national, en attribuant son nom à la voie identifiée sous l'indicatif CR/16 située dans l'ensemble immobilier « stade Jean Bouin » à Paris (16e).

Charles Brennus, de son vrai nom Brennus Ambiorix Crosnier, naît à Châteaudun le 30 novembre 1859.

Maître graveur, il exerce sa profession dans le 3e arrondissement de Paris au 17 rue Chapon puis au 40 rue de Montmorency. En 1892, il se fait connaître du monde sportif en créant le trophée remis à l'équipe victorieuse du championnat de France de rugby à XV à partir d'un dessin initial du baron Pierre de Coubertin, alors secrétaire de l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques (USFSA). Le « bouclier de Brennus » est ainsi décerné lors de la première finale de ce championnat le 20 mars de la même année. Le maître graveur est également à l'origine de la réalisation d'autres décorations parmi lesquelles la médaille de la Société des architectes de Seine-et-Marne ou la médaille du journal *La France* de Bordeaux.

Peu après, Charles Brennus devient lui-même athlète en s'adonnant avec succès au cyclisme, au cross-country et au rugby. Le 5 décembre 1895, il fonde le Sporting Club Universitaire de France (SCUF) sous le nom de Sporting Club Amateur. Membre de l'équipe première de rugby de 1896 à 1900, il en est le capitaine pendant les deux premières saisons.

En parallèle, il se distingue comme l'un des dirigeants de l'USFSA au sein de laquelle il siège à toutes les commissions (cyclisme, athlétisme, rugby, natation) ainsi qu'au Conseil et au Comité de Paris. Surnommé le « père Brennus » par dirigeants et supporters, il préside la commission de rugby durant plus de vingt-cinq ans. Il assume également les fonctions de directeur des championnats de France d'athlétisme et est membre du jury des Jeux Olympiques de 1900. Juge-arbitre national, il est reconnu dès 1898 comme l'un des meilleurs. Il est ainsi chargé de l'organisation pratique des matchs sur le territoire français et du management de l'équipe de France.

En 1921, Charles Brennus est nommé Président d'honneur de la Fédération Française de Rugby qui a succédé à la commission de rugby de l'USFSA l'année précédente.

La guerre déclarée, il se retire de la vie sportive et quitte le quartier du Marais pour s'installer au Mans en 1941.

Charles Brennus décède au Mans le 23 décembre 1943.

Il était Chevalier de l'Ordre national de la Légion d'honneur et de l'Ordre des Palmes académiques.

La Commission de dénomination des voies, places, espaces verts et équipements publics municipaux, qui s'est réunie le 10 septembre 2013, a donné un avis favorable sur ce projet de dénomination.

Aussi, si vous en êtes d'accord, la dénomination « allée Charles Brennus » sera attribuée à la voie, propriété communale, identifiée sous l'indicatif CR/16, commençant 26, avenue du Général Sarrail et finissant 23, rue Nungesser et Coli à Paris (16e), conformément au plan annexé au présent exposé des motifs.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

2015 DU 159 Dénomination allée Charles Brennus (16e).

**Le Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Municipal**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'exposé des motifs en date du _____ par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « allée Charles Brennus » à la voie identifiée sous l'indicatif CR/16 située dans l'ensemble immobilier « stade Jean Bouin », commençant 26, avenue du Général Sarrail et finissant 23 rue Nungesser et Coli à Paris (16e) ;

Vu l'EDDV établi le 6 mars 2015 ;

Considérant que la voie CR/16, située dans les parcelles cadastrées 16 AX 6, 16 AX 4 et dans le volume 26 de l'ensemble immobilier « stade Jean Bouin », est propriété communale et destinée à être rattachée au domaine public routier ;

Vu le plan annexé au présent projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement en date du _____ ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER au nom de la 2e commission ;

Délibère :

La dénomination « allée Charles Brennus » est attribuée à la voie identifiée sous l'indicatif CR/16, propriété communale, commençant 26, avenue du Général Sarrail et finissant 23, rue Nungesser et Coli à Paris (16e).